



Envoyé en préfecture le 15/01/2024  
Reçu en préfecture le 15/01/2024  
Publié le 15/01/2024  
ID : 037-200085702-20240108-CA\_01\_2024-BF

## CERTIFICAT ADMINISTRATIF

### VIREMENT DE CREDIT DU CHAPITRE 11 AU CHAPITRE 65

Je soussigné, Sébastien MARAIS, Président du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire, atteste qu'il faut procéder au virement de crédit, du chapitre 011 article 61521 au chapitre 65888 pour un montant de 17 901.72 €.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À La Membrolle sur Choisille, le 8 janvier 2024

Le Président,

Sébastien MARAIS

**ANVAL**  
(Syndicat Mixte des Affluents  
Nord Val de Loire)  
Siège social : Place de l'Europe  
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE